

Samedi 13 février 2009

Sommaire :

- **Éditorial**
- **Les Délibérations du Conseil Municipal du 30 janvier 2009**

Dans ce numéro :

- Les travaux :** 1
Église, école, diagnosti-
- Affaires financières** 2
- Personnel communal** 3
- Informations de Monsieur le Maire** 4
- réservation des salles communales
- Les élections à venir
- Le projet NUMÉO
- Divers

Retenez les dates**des prochaines****élections :****Cantonales les 1^{er}****et 8 mars 2009****Communauté de****communes****« Yonne Nord » le****10 mars 2009****Européennes le 7****juin 2009**

Lettre d'information

Éditorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Décidément, alors que nous commençons à oublier qu'il pouvait être rigoureux, l'hiver ne veut pas nous quitter ! Nous avons pu faire face aux épisodes de neige et verglas grâce à notre achat, à l'automne dernier, d'une saleuse électrique, dont l'efficacité nous a permis d'opérer avec rapidité sur la majeure partie du territoire de la commune et ses hameaux, le salage ne prenant qu'environ deux ou trois heures, au lieu d'une journée antérieurement. Je remercie Joël DELETTRE, pour le déneigement, Patrick et Yaël, nos agents techniques, et Maryvonne OBERSON, adjointe au Maire, pour s'être levés à plusieurs reprises aux aurores, afin d'assurer notre sécurité dès les premières heures de la matinée.

Les plaques de rues manquantes ont été posées en cœur de village et à CHALOPIN et SIXTE. Nous compléterons prochainement la signalétique avec l'installation de panneaux indicateurs des équipements publics (mairie, école, salle des fêtes, cimetière, église...), afin d'offrir un meilleur accueil à nos visiteurs, et un service optimisé aux intervenants extérieurs (médecins, ambulanciers, pompiers, police, livreurs...)

Les travaux à la salle des fêtes commenceront juste après le second tour des élections cantonales du 8 mars. Ils priveront certes de lieu de réunion les utilisateurs pendant une durée d'un mois, mais vont permettre de retrouver une salle rénovée, avec un faux plafond tout neuf et une cuisine (qui fonctionne !) reconstruite aux normes. Le problème du chauffage étant enfin réglé, cette salle redeviendra « festive » et agréable pour le plaisir de tous.

Je vous souhaite une bonne fin d'hiver.

Le Maire Francis GARNIER.

1. TRAVAUX

TRAVAUX DE L'EGLISE : Suite à la délibération du 5 Décembre 2008, Mr SALES, architecte du patrimoine, travaille sur ce dossier ; il préconise de commencer les travaux par la nef et de terminer par le clocher. Afin d'assurer le dépeignage, une fermeture des ouvrants serait envisagée par des grilles en métal puis un nettoyage du clocher. Un montant maximum de 15 976,36 € HT (devis de la Société HYGIENE 5D.) est à prévoir.

Nous sommes également en attente de plusieurs devis d'entreprises. Le Conseil Municipal a donné son accord pour une dépense n'excédant pas cette somme.

Des subventions seront demandées à tous les organismes qui s'occupent des Bâtiments de France,

D'autre part, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité les travaux de réfection de la toiture par la société BLONDEL (remise en place de tuiles) pour un montant de 2317 € H.T.

TRAVAUX DE L'ECOLE : Comme prévu, la consultation d'appel d'offres concernant la réalisation d'une cantine et d'une garderie a pris fin le 17 Janvier 2009 et la Commission d'appel d'offres s'est réunie le 20 Janvier dernier pour étudier les 13 dossiers reçus. Quatre d'entre eux ont été retenus. Les entreprises concernées ont quatre semaines pour présenter leur projet. Il nécessite une enveloppe d'environ 340 000 € H.T., et peut être subventionné à hauteur de 70%. Cependant, ces subventions ne seront versées qu'en fin 2009 voire début 2010. Ce projet peut être retenu dans le cadre des lois sur le Grenelle de l'environnement, ce qui nous permettra d'obtenir une subvention supplémentaire de 10% de la part de la Sous-Préfecture.



Téléphone : 03 86 96 35 05
Télécopie : 03 86 96 48 20
Messagerie du secrétariat :
mairie-michery2@
wanadoo.FR
messagerie du service
communication
communication.michery@
wanadoo.fr



**Subventions re-
çues en 2008 sur
travaux engagés
31 889 € H.T. à
recevoir 29183 €
H.T.**

Calendrier du Comité des fêtes

14 février 2009 :
Concours de belote
10 mai 2009 :
Vide grenier
27 juin 2009 :
Fête de la Saint Jean
13 et 14 juillet 2009 :
Fête Nationale
01 et 02 août 2009
Fête de la Saint Laurent
06 septembre 2009
Forum des associations
03 octobre 2009
Repas à Thème
07 novembre 2009
Repas des aînés
20 décembre 2009
Noël des enfants

DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'EAU POTABLE : La société Yonne Ingénierie qui fait l'étude de l'assainissement de notre commune nous propose de faire un diagnostic de notre réseau d'eau pour un montant de 15 500 € H.T. soit 18 000 € T.T.C. Monsieur le Maire pense que le coût est trop élevé, sachant que la subvention de l'agence de l'eau ne s'élève qu'à 50%. Il souhaite un financement à 70%. Le Conseil Municipal est d'accord sur cette position.

2. Affaires financières

PROJET D'EMPRUNT : Monsieur le Maire souhaite équiper le personnel des Services Techniques d'une machine pour le traitement phytosanitaire aux normes exigées par les autorités de tutelle ainsi que d'une balayeuse qui s'adapte au micro tracteur. Un prêt est en cours de négociation avec le Crédit Agricole pour un mon-

tant d'environ 10.000 EUROS

IMPAYÉS : Monsieur le Percepteur de Pont sur Yonne nous a informé que des sommes dues à la Commune au titre des années 2000 et 2001 mais non recouvrées s'élevaient à 1 400,77 €, Il nous propose de les considérer comme des NON VALEURS. Madame

RAYET propose de faire une dernière tentative auprès des personnes concernées pour recouvrer ces sommes.

ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

La somme de 37,52 € a été versée en remboursement de frais de ménage et d'une vitre brisée lors de la location d'une salle communale,

3. Personnel communal.

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN POSTE TECHNIQUE : La municipalité a demandé l'augmentation horaire d'un poste d'agent d'entretien. Actuellement ce poste est prévu pour 8h par semaine. La demande formulée auprès du centre de gestion et de son comité paritaire technique est de le porter à 12h20 par semaine. Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité en faveur de cette augmentation.

4. Communications de Monsieur le Maire

RÉSERVATIONS DES SALLES COMMUNALES : Monsieur Francis GARNIER a rappelé qu'à partir du 1^{er} Février 2009 la salle sous la Mairie était louée uniquement pour des réunions sans repas (réglementation sanitaire).

ÉLECTIONS : Cette année, après les élections Municipales à Pont sur Yonne (1^{er} et 7 Février), se tiendront les cantonales (1^{er} et 8 Mars), et pour finir les Européennes le 7 Juin.

Monsieur Francis GARNIER assure la Présidence de la Communauté de Communes en tant que 1^{er} Vice Président, jusqu'au 10 mars 2009, date des élections à la Communauté de Communes

PROJET NUMÉO : Une réunion a eu lieu à Serbonnes, mais la Société NUMÉO est très critiquée (technique ancienne et coût élevé). En ce qui concerne Chalopin, les habitants n'ont pas assez d'informations pour prendre une décision immédiate. De plus, il faut savoir que ce projet est subventionné par les Conseils Général et Régional à 80% et que les 20% restants sont à la charge de la commune.

Monsieur le Maire et Madame RAYET vont prendre contact avec différentes Mairies pour obtenir de plus amples renseignements.

DIVERS : Le Gouvernement a fixé une enveloppe de 100 000 000 € pour les bâtiments de France, dont 15 000 000 € pour les petites communes. Des devis de travaux à l'église ont donc été sollicités auprès de Monsieur SALES, architecte du Patrimoine ; ils seront adressés à Madame FORT et Monsieur de RAINCOURT qui auront le dernier mot dans l'affectation de cette enveloppe.

Monsieur le Maire a rappelé qu'une demande de catastrophe naturelle avait été déposée en Juin dernier pour Chalopin, mais que contrairement à ce qui a été annoncé dans la presse, la réponse de la préfecture est négative.